

Les masques

Définition : Ce sont des préparations cosmétiques de consistance variée, pouvant s'appliquer sur le visage, le cou, le décolleté, le dos, les mains et les pieds. Ils peuvent hydrater, raffermir et favoriser la pénétration des actifs.

Masque appliqués à froid

On les étend aux doigts, à la spatule ou au pinceau.

1. Masque crème

Ce sont des émulsions L/H ou H/L, soit des suspensions stabilisées dans une émulsion. On y incorpore des principes actifs tels que :

- Des **poudres absorbantes**, comme l'argile, le kaolin, le carbonate de calcium, etc. ;
- Des **humectants** : glycérol, propylène- glycol ;
- Des **gélifiants** : résines acryliques, alginates ;
- Des **adoucissants** : talc, oxyde de titane, amidon ;
- Des **astringents** : alun, tanin ...
- Des **extraits de plantes** ;
- Des **oligo – éléments** ;
- Des **huiles essentielles** ;
- Du **collagène, de l'élastine**.

2. Masque gels

Ce sont des préparations transparentes ou semi – transparentes à base de substances gélifiantes telle que :

- Gomme adragante, gomme arabique ;
- Caraghénates ;
- Résines acryliques ;
- Polyvinyle pyrrolidone ;
- Gélatine ...

Et de principes actifs comme :

- Extraits tissulaires ;
- Levures de bière ;
- Extraits de sucres végétaux, etc.

La pose et le retrait sont identiques à ceux des masques précédents.

Certains masques gels à base d'alginate durcissent après pulvérisation d'une solution coagulante.

Ils se posent sur le visage avec une gaze et se retirent par décollement.

3. Masques poudres

Ils sont constitués par des mélanges de poudres absorbantes :

- **D'origine minérale** : kaolin, bentonite, boue thermale, argiles ;
- **D'origine végétale** : poudre de plantes sèche, algues micronisé ;
Et d'autres composants comme :
- **Des astringent** : alun, tannins ;
- **Des assainissant** : levure de bière, camphre, menthol ;
- **Des régulateurs de flux séborrhéique** : extrait végétal de bouleau blanc, oligo – éléments, vitamine B6.

Ces masques se présentent soit en poudre a mélanger extemporanément à des hydrolats ou des huiles végétales, soit tout prêt a l'emploi. Leur action est absorbante, nettoyante et astringente. Ils sont donc destinés à des peaux grasses. La pose se fait aux doigts ou au pinceau, le retrait à l'éponge ou au coton humide.

4. Masque en film ou pellicule

Ce sont des masques que l'on applique en couche mince (doigts ou pinceau) et qui forment un film transparent continu ou élastique. Après un séchage rapide, on les retire directement par décollement. Ils permettent une mise en beauté rapide. Ils sont composés :

- De substances filmogènes comme les polymères acryliques, le polyvinyle pyrrolidone, le carboxyméthyl – cellulose, les gommes etc. .
- D'opacifiants : kaolin, argiles ;
- De tenseurs cutanés comme l'albumine.

5. Masques ampoules

Le terme de masque est impropre comme il s'agit en fait d'ampoules renfermant des principes actifs qui ont un effet tenseur momentané sur la peau, comme les albumines animales ou hydrolysats de protéines...Ils possèdent une action antirides passagère et permettant le maquillage immédiat (ampoule « coup d'éclat »). Ces ampoules s'appliquent aux doigts par tapotements légers.

6. Masque plâtre

Le plâtre additionné d'eau durcit et dégage de la chaleur. Pour lui donner de la consistance, on lui ajoute des fibres végétales. On l'applique au pinceau sur le visage enduit d'une crème contenant des principes actifs adaptés au type de peau.

La chaleur provoque une vasodilatation facilitant la pénétration des principes actifs. On le retire par décollement.

7. Masque pour le contour des yeux et des paupières

Ils doivent réhydrater la peau flétrie du contour de l'œil et des paupières, la lisser et la détendre, tout en respectant cet épiderme mince et fragile. Il se présente le plus souvent sous forme de gels et d'émulsions légères compatibles avec le pH lacrymal. Les principes actifs ont :

- Une action décongestionnante : extrait végétaux ;
- Une action « lissante » : extraits protéiniques, collagène, élastine ;
- Une action hydratante : extraits d'algues, polyols, acide hyaluronique.

Masques appliqués à chaud

Ils se présentent sous un aspect solide ; on les étend au pinceau après chauffage au bain-marie. On

Pratique au préalable une touche d'essai sur la face interne du poignet. Ces masques se posent parfois sur une gaze et se retirent par décollement.

Composition

Ce sont des mélanges de :

- Caoutchouc,
- Cires microcristallines,
- Paraffine ;
- Huiles minérales,
Auxquels on peut ajouter :
- De l'oxyde de zinc, de titane ;
- De l'argile.

Les principes actifs sont du type :

- Boue thermales ;
- Oligo – éléments
- Azulène.

Ces masques sèchent et durcissent par refroidissement. Leur action occlusive favorise la pénétration, donc l'humidification de la couche cornée. On les applique tiède, ce qui entraîne une légère vasodilatation favorable à la pénétration des principes actifs qui peuvent être appliqués au préalable sur la peau sous forme de crème, ampoule, etc. Ces masques possèdent également une action remodelante et relaxante due à l'immobilisation momentanée du visage.

Conclusion

D'une façon générale, les masques s'utilisent **une fois par semaine** en moyenne. Leur durée d'application varie de dix à vingt minutes. Les effets déjà cités dépendent donc des principes actifs qui sont choisis selon le type de peau ; nous les résumons donc :

- **Action nettoyante**, obtenue par la présence de produits absorbants et désincrustants qui éliminent les cellules mortes et autres impuretés ;
- **Action normalisatrice** des sécrétions séborrhéiques, par absorption et rétablissement de l'équilibre acido – basique ;
- **Action hydratante**, obtenue par la présence d'humectants et de principes actifs hydratants ;
- **Action stimulante et raffermissante**. L'effet occlusif génère une vasodilatation qui stimule les fonctions métaboliques de la peau et améliore la pénétration des principes actifs ;
- **Action lissante et remodelante**, due à l'effet tenseur immédiat de certains principes actifs.